

ASSEMBLÉE NATIONALE

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

AMENDEMENT

N° 21834

présenté par

Mme Bagarry, Mme Pompili, Mme Dupont, M. Villani, Mme Wonner, Mme Cariou, M. Le Bohec,
M. Gouttefarde, M. Cesarini, Mme Sarles, Mme Meynier-Millefert, Mme De Temmerman,
M. Sommer, Mme Mörch et M. Julien-Laferrière

ARTICLE 26

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.